

Ferme Borcard à Grandvillard, l'exemple d'une réhabilitation innovante

Le repérage de cette expérience rigoureuse de la restauration et de la transformation par C. Dupraz & P.-A. Dupraz, architectes à Genève, outre l'intérêt qu'elle suscite, est là pour démontrer la possible coexistence entre ce qui est du patrimoine et ce qui est contemporain. C'est aussi l'une des réponses intéressantes à la question de la transformation du bâti rural. A Genève, d'autres expériences l'ont aussi démontré, mais elles sont encore trop isolées parmi la majorité des interventions qui reproduisent du « faux-vieux » ou des imitations fades ou qui font « tabula rasa » de l'intérieur des structures de fermes. Cependant, à l'heure où l'agriculture et son patrimoine sont fragilisés, les tentatives de ré-affectations en logement peuvent représenter autant une perte qu'une valeur ajoutée. Les bons exemples, tel que celui-ci, devraient servir à développer davantage une « jurisprudence » du projet de sauvegarde.

Marcellin Barthassat

MODIFIER, LE CHOIX D'UNE AUTRE POSTURE

Devant le grand nombre de transformations ou de réhabilitations rurales actuellement à l'œuvre, certaines considérations doivent être exprimées afin d'orienter les objectifs recherchés par les maîtres d'ouvrage. Transformer : pourquoi et comment ?

Si c'est le plus souvent la notion d'adaptation qui fait loi, la transformation trouve son statut dans cette volonté que nous avons tous d'améliorer les conditions initiales. Transformer, c'est donc s'engager vers un meilleur, concrétiser un désir. Se pose alors la question de l'origine d'une architecture et de sa possibilité de se transformer, d'atteindre, en fonction de son essence, la condition recherchée.

Transformer ; le mot est dur, direct, sans retour et sous-entend la lourdeur de l'action. Et si la condition d'évolution d'un édifice construit pouvait se définir par le terme « modifier » ?

L'expérience menée à Grandvillard² nous permet, en tant qu'architectes, d'évaluer la question de la modification d'un édifice. Organisé parallèlement par la commune de Grandvillard, le Service des biens culturels du canton de Fribourg et le Fonds Suisse pour le paysage, le concours d'architecture pour la « transformation » d'édifices ruraux en habitations, ouvre une brèche et suggère une réponse d'une architecture rurale en pleine mutation où la nature de ses usages s'apparente de plus en plus à celle des villes. Le projet lauréat, aujourd'hui réalisé, confirme qu'il est possible d'intervenir avec douceur dans une architecture homogène. Sans affirmer une valeur de modèle, car chaque projet conserve son identité propre, cette réalisation, à le mérite d'initier une série de modes opératoires où la notion de continuité est au centre de la démarche architecturale.

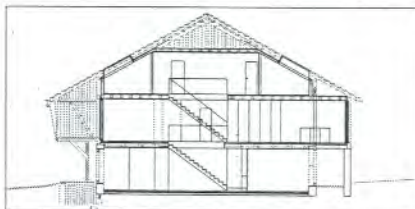
La nature de l'édifice et son développement

Modifier la nature d'un édifice, d'un espace, d'un élément, sous-entend préserver la présence de l'origine dans la nouveauté. C'est intervenir en continu, en prolongement, édifier sur ou contre ce qui existe, additionner. La ferme de la Famille Borcard constituée de deux corps de bâtiment distincts ; habitation rurale d'origine, datant du XVII^e siècle, complétée tardivement par le volume de la grange, forme un ensemble rural typique de la Haute Gruyère. Elle participe à la morphologie du centre du village et définit, par sa position, une limite historique du bâti³.

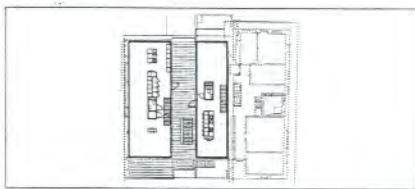
Vide et désaffectée la grange d'origine permet l'intervention d'une nouvelle architecture. Prévu pour deux familles, les logements indépendants s'installent à l'intérieur du volume construit. La présence de deux fermes principales (système structurel) permet la division de l'espace en trois zones spatiales distinctes de largeur différente mais de profondeur égale. Un logement sur trois niveaux est inséré dans la zone la plus large, un logement sur deux niveaux s'installe dans la moyenne, quant à la petite largeur, elle représente l'espace central en contact direct avec les espaces extérieurs. L'allée intérieure devient le centre de l'édifice, un espace commun sur les traces de l'ancienne aire de grange.

La substance constructive de la ferme

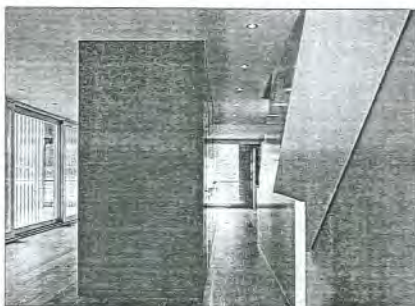
Cette bâtisse est construite selon les règles artisanales paysannes. Sans fondations, le périmètre du volume se caractérise, au rez-de-chaussée, par des murs en moellons d'une épaisseur de 60 cm. Initialement prévu pour le bétail et les dépôts, le système porteur central – de part et d'autre de l'allée inférieure – est constitué de poteaux sous sommiers en épicea massif avec un remplissage en planches rainurées dans les éléments structurels. À l'étage, le volume de la grange est ouvert. Sans appuis porteurs au milieu, il se présente comme un volume libre de 15 x 13 mètres. La façade construite selon le principe d'une structure apparente croisée (verticale et horizontale) est complétée par des planches d'épicéa massives assemblées et rainurées entre elles ou fixées sur le système porteur. La toiture est en tuiles plates de terre cuite sur lattis. La description systématique des éléments constituant le volume de cet édifice n'exprime pas suffisamment la richesse



Coupe transversale.



Plan du 1^{er} étage.



Vue intérieure du logement sur Pignon (photo Y. Egeimann)

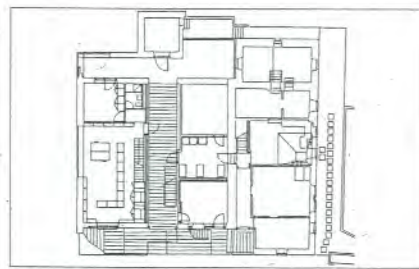
des éléments construits. Les pièces d'assemblage de la charpente par tenons et mortaises, le détail précis des parois avec leurs moulures en doucine, le statut d'une architecture représentative du côté rue et plus modeste du côté pré, signalent l'importance des éléments architecturaux de ce rural.

Insérer du logement dans la partie grange

C'est la réhabilitation de la charpente et de son système porteur d'origine qui précise la position des deux logements insérés. Il ne s'agit pas ici de chercher le mimétisme, l'artifice, le pastiche. Encore moins de fabriquer des espaces ou une volumétrie de concurrence. La présence des deux fermes principales, éléments significatifs et caractéristiques du rural gruyérien, permet la construction de volumes indépendants et autoportants posés sur le plateau principal de la grange. D'une expression architecturale « lisse », ces nouvelles constructions en bois, revêtues de plaques de placoplâtre peintes, cherchent le dialogue avec la construction d'origine. C'est le principe d'addition qui prévaut, les logements, « ces éléments supplémentaires », comblent ponctuellement le volume initial et expriment par leur « légèreté » une réversibilité possible. Ils sont disposés parallèlement au mur mitoyen séparant la bâtisse historique de la grange. Les typologies sont organisées autour de volumes de services indépendants. Ces éléments comprennent les wc, les vestiaires – rangements, les éléments de cuisines, ils composent des espaces non cloisonnés, orientés vers les façades à la recherche d'éclairage naturel. Les escaliers, exprimés comme des éléments indépendants, sont à volées droites appuyées contre les parois principales des volumes réalisés.

Le traitement de l'enveloppe du bâtiment, quelle expression ?

Au-delà de la confrontation de deux architectures, l'enjeu d'une telle réalisation se situe dans la couche composant la façade. Comment percer ces parois de bois ? comment faire pénétrer la lumière naturelle au centre du logement ? com-



Plan du rez-de-chaussée.

ment garantir une qualité spatiale dans les appartements sans dénaturer l'aspect clos des façades d'origine ? À nouveau, les parois assemblées du fenil se modifient en volets coulissants, conçus avec les planches existantes. L'utilisation des éléments composant le revêtement de la façade pignon, permet la réalisation de la grande baie en longueur à volets pivotants. « L'insertion des nouveaux éléments dans la structure s'exprime dans le traitement des façades composées de deux couches ; les anciennes parois de la grange et les nouvelles parois des boîtes de logement »⁴. Il ne s'agit pas de percer les parois mais d'ouvrir par endroits, glisser, pivoter et ceci en étroite relation avec l'organisation des espaces intérieurs.

Art de construire – art de préserver

Les fermes paysannes de L'Intymon⁵ du XVII^e et XVIII^e siècle, issues d'une tradition technique et d'une culture de l'artisanat, présentent une qualité architecturale remarquable. Le soin du détail, l'ingéniosité de certains assemblages de charpentes, la subtilité des ornementsations des façades sont autant d'éléments qui caractérisent la grande aptitude des paysans – constructeurs de cette région. Il est évident qu'en face d'une architecture de cette qualité toute intervention contemporaine est risquée. Sans définir une méthode de conservation ou de rénovation, bien difficile à normaliser, une attention portée sur les modes de construction ainsi que la mise en œuvre doit permettre une approche modérée et respectueuse. Comprendre le « bâti » serait certainement la première démarche à faire. En saisissant la chronologie de la construction (le montage) nous permet d'imaginer des modifications (démontage et remontage) sans altérer le sens et la nature de l'architecture.

D'une lecture précise du site aux caractéristiques constructives, la compréhension profonde de l'architecture paysanne fribourgeoise réside dans l'importance du détail. La présence constante du bois et de la pierre, ainsi que leurs techniques constructives, affirment l'attachement d'une région à son art de bâtir.

Christian Dupraz



Exterior et intérieur de la ferme (photo Y. Egeimann)

NOTES

- Dans ce contexte, le mot est emprunté à Joannes Cramer dans : *Histoire de la construction, une histoire des transformations. Modifier au lieu de rénover*, « Archithèse », n° 2, Zürich, mars-avril 1998.
- Le village de Grandvillard (FR) est classé dans l'inventaire des sites construits à protéger en Suisse (ISOS). Cet inventaire est établi par la confédération en application de la loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage (LNP). Il est mis à disposition des organismes de protection du patrimoine culturel dans le cadre de l'aménagement du territoire.
- Pour une compréhension du territoire et de l'histoire des morphologies rurales de la Haute Gruyère, se référer à Jean-Pierre Anderegg : « La maison paysanne fribourgeoise », tome 2, pp. 30 et 77-78, édité par la Société suisse des traditions populaires, Bâle 1987.
- Claude Castella : *Transformation de la grange à Grandvillard*, dans « Patrimoine Fribourgeois », n° 15, Fribourg 2003.
- A partir de la cité de Gruyère commence l'Intymon, plaine alluviale de la Sarine, située entre les deux premières chaînes des Préalpes. Plusieurs villages dont trois sont implantés sur la rive droite de la Sarine : Estavannens, Grandvillard, Lessoc.